

Mairie de Trévoux
Place de la Terrasse
01 600 TREVOUX

A L'attention de Monsieur Fuentes

LYON, le 2 octobre 2023

Dossier : TREVOLUTION

Objet : Demande de garantie

Monsieur Fuentes,

Nous revenons vers vous concernant le projet d'habitat participatif composé de 23 logements, une micro-crèche de 15 berceaux, d'espace mutualisés et des stationnements associés.

Pour rappel, en date du 22 novembre 2021, Monsieur le Maire de Trévoux a donné son accord afin que la commune puisse se porter garante du prêt PLS à 100%.

Nous avons obtenu un agrément PLS pour 18 logements le 20 juillet 2023 délivré par la communauté de commune de l'Ain.

Par courrier en date du 15 septembre 2023, nous avons obtenu l'accord du Crédit Agricole pour le financement de ce projet aux caractéristiques suivantes.

- Montant total : 4 400 000,00 €, avec 3 828 000,00 € accordés pour la construction et 572 000,00 € pour l'acquisition du foncier
- Durée : 40 ans +24 mois de préfinancement pour la partie construction et 50 ans +24 mois de préfinancement pour la partie foncier
- Taux d'intérêt actuariel annuel révisable : 4,11% à la date du 15/09/2023 (PLS). Ce taux d'intérêt actuariel est révisé à chaque variation du taux de rémunération du livret A.
- Garantie : Caution de la commune de Trévoux à 100% et hypothèque de 1er rang
- Frais de dossier : 6 600,00 €
- Échéances : trimestrielles

Afin de pouvoir contractualiser le prêt bancaire, nous sollicitons aujourd'hui la garantie à hauteur de 100% de la ville de Trévoux pour le remboursement de ce Prêt Locatif Social (PLS) de 4 400 000 €.

Nous vous souhaitons une bonne réception de la présente et vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Anne-Laure JANAUD

Directrice générale déléguée

